

# Rapport de recherche

## PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

*Quand la citoyenneté à l'ère du numérique s'invite à l'école : identification et évaluation de pratiques pour favoriser une utilisation éthique, responsable et réfléchie du numérique*

### Chercheur principal

Stéphane Villeneuve, UQAM

### Cochercheurs

Denis Jeffrey, Université Laval

Normand Landry, TÉLUQ

Alain Stockless, UQAM

### Collaborateurs et collaboratrices

Annie Turbide, Jean-François Mercure, Benoit Petit et Jérôme Desjarlais-Lessard, RÉCIT national

### Établissement gestionnaire de la subvention

UQAM

### Numéro du projet de recherche

2021-0EUA-293406

### Titre de l'Action concertée

Programme de recherche-action sur le numérique en éducation et en enseignement supérieur

### Partenaire(s) de l'Action concertée

Le ministère de l'Éducation du Québec

et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

## Résumé

**Contexte.** L'accès à Internet et à plusieurs outils numériques (ordinateur, téléphone intelligent, tablette, etc.) est aujourd'hui chose commune. Selon l'Académie de la transformation numérique (2024), près de 70% des Québécois de 6 à 12 ans possèdent une tablette numérique. Parmi cette tranche d'âge, 33% naviguent sur Internet plus de 10 heures par semaine en moyenne. Il est ainsi possible de constater que les usages du numérique s'intensifient, mais également qu'ils se diversifient : les possibilités de communication (par les médias sociaux notamment), de divertissement et de création se voyant aujourd'hui décuplées (Brynjolfsson et McAfee, 2014). Ces possibilités s'accompagnent également de risques inhérents aux technologies numériques devant lesquels les jeunes ne sont pas naturellement outillés.

Selon la Commission d'accès à l'information du Québec (2022), les pratiques numériques des enfants s'avèrent souvent problématiques pour leur sécurité, compte tenu du fait qu'ils sous-estiment ou ignorent les multiples dangers du Web. Plusieurs d'entre eux diffusent notamment des informations personnelles en ligne, partagent des mots de passe ou communiquent avec des inconnus. L'organisme canadien Cyberaide (2023), quant à lui, ne cesse d'observer une augmentation des signalements liés à l'exploitation ou à l'abus sexuels des enfants en ligne. Un phénomène en particulier, la cyberintimidation, prend de l'ampleur dans les dernières années touchant plus de la moitié des Québécois âgés de 12 à 18 ans (McAfee, 2022).

Les conséquences engendrées par la cyberintimidation ont fait l'objet de nombreuses recherches, le phénomène provoquant notamment chez les victimes des effets négatifs sur

l'estime de soi, le sentiment d'appartenance à l'école et la réussite scolaire (Hinduja et Patchin, 2010, Kowalski et al., 2014; Kowalski et Limber, 2013). Dans une méta-analyse, Kowalski et al. (2014) constatent que l'intimidation en ligne, par des caractéristiques qui lui sont propres (anonymat, possibilité de partage, permanence des traces, etc.), pourrait même s'avérer davantage problématique pour les personnes et les écoles que l'intimidation en personne.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire d'aborder la cyberintimidation dès le primaire non seulement par l'entremise de campagnes de sensibilisation, mais également à l'intérieur même du programme de formation. C'est ce que propose le programme « Culture et citoyenneté québécoise » (CCQ) graduellement implanté dans les écoles du Québec depuis la rentrée 2022. À travers l'un de ses thèmes, « Médias et vie numérique », le programme propose de se pencher sur « la représentation de soi sur Internet et les différents enjeux de la sociabilité en ligne et de l'instantanéité des échanges » en traitant notamment de « la cyberintimidation, du respect d'autrui et de la sécurité personnelle » (Ministère de l'Éducation, 2023, p.33).

**Question et objectifs de la recherche.** Devant l'implantation du programme CCQ, il apparaissait pertinent de répondre à la question suivante: quelles sont les pratiques enseignantes qui permettent de former les élèves à un usage réfléchi et responsable du numérique, ayant également pour visée de prévenir la cyberintimidation au primaire? Pour ce faire deux objectifs ont été poursuivis dans le cadre de la recherche:

- 1) Documenter les pratiques enseignantes à l'égard de l'utilisation responsable et réfléchie des outils numériques par les élèves et de la cyberintimidation.

- 2) Développer et évaluer, en coopération avec des enseignantes et d'autres spécialistes du milieu scolaire, des séquences d'apprentissage portant sur la cyberintimidation.

**Principaux résultats.** À partir d'un questionnaire complété par 153 personnes enseignantes du primaire et du secondaire, il a été possible de constater que près de 50% ont été témoins de cyberintimidation (49,67%). Dans 55,86%, la cyberintimidation a été abordée en classe. L'analyse des données qualitatives obtenues dans le cadre du questionnaire a permis de constater que la cyberintimidation est souvent traitée par une personne policière communautaire invitée en classe ou par la technicienne en éducation spécialisée. La définition de la cyberintimidation, ses formes ainsi que les lois et conséquences qui y sont associées sont les sujets généralement abordés. Dans de rares cas, les compétences sociales et émotionnelles sont prises en compte.

Ces aspects sont également relevés dans des entretiens semi-dirigés réalisés avec dix personnes enseignantes du primaire et du secondaire. Lors de ces entretiens, les personnes interrogées soulignent que la cyberintimidation est un phénomène résolument contemporain qui est bien présent dans les écoles. Tout en souhaitant l'aborder en classe, les membres du personnel enseignant interrogés affirment ne pas nécessairement se sentir outillés pour le faire et déplorent le peu de ressources disponibles, notamment des activités « clé-en-main ».

Ces résultats obtenus dans la première étape du projet ont renforcé la pertinence de développer des séquences d'apprentissage sur la cyberintimidation. Un travail de collaboration avec une équipe de personnes conseillères pédagogiques du RÉCIT et quatre équipes d'enseignantes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année a permis d'élaborer plusieurs activités d'apprentissage sur la cyberintimidation. Ces dernières ont abordé la définition de la cyberintimidation, ses formes, ses conséquences et les lois qui y sont associées en plus de

s'intéresser aux normes sociales qui peuvent intervenir ainsi qu'aux habiletés technologiques, émotionnelles et sociales nécessaires pour y faire face.

Un questionnaire distribué aux élèves avant et après l'enseignement de la séquence d'apprentissage permet de constater, de façon générale, de bonnes connaissances préalables à l'égard de la cyberintimidation. Ce constat peut expliquer le fait qu'aucune différence significative n'a été observée entre le prétest et le posttest quant aux habiletés sociales, émotionnelles et technologiques. Les résultats montrent néanmoins que les élèves se sentent significativement mieux outillés s'ils sont victimes ou témoins de cyberintimidation après l'enseignement de la séquence d'apprentissage. Les connaissances, les normes sociales ainsi que les habiletés sociales et émotionnelles associées à la cyberintimidation se sont montrées corrélées positivement avec l'intention de dénoncer. Cela étant dit, il a été étonnant de constater que l'intention de dénoncer des élèves a diminué au terme de la séquence d'apprentissage (ce résultat n'étant toutefois pas statistiquement significatif).

**Retombées et pistes de solution.** Si le projet de recherche a produit différentes retombées, notamment pour la pratique, il permet de soulever, du même coup, des pistes de solution et d'action. Par sa nature collaborative combinant des expertises diverses, le projet de recherche a contribué au développement professionnel des personnes enseignantes participantes au projet. Lors d'entretiens de groupe, ces dernières soulignent notamment la pertinence d'avoir du temps et des ressources pour développer des activités d'apprentissage. Plus largement, le projet de recherche aura permis de répondre au besoin du personnel enseignant d'avoir accès à des ressources liées à la cyberintimidation.

En outre, les résultats obtenus ont permis d'observer que l'enseignement de la cyberintimidation peut avoir des effets positifs sur l'apprentissage des élèves et, plus

particulièrement, sur leur sentiment d'autoefficacité à l'égard du phénomène. Toutefois, du chemin reste à faire pour favoriser la dénonciation des événements de cyberintimidation. Pour ce faire, il apparaît nécessaire de favoriser le développement professionnel du personnel enseignant à l'égard du phénomène tout en lui donnant du temps et des ressources pour développer des activités pertinentes pour leurs élèves. La prévention de la cyberintimidation ne peut toutefois pas reposer sur les seules épaules du personnel enseignant.

Une meilleure concertation entre la maison et l'école pour conscientiser l'ensemble des actrices et acteurs impliqués lors d'événements de cyberintimidation apparaît nécessaire pour augmenter le sentiment de confiance des élèves envers les adultes. De futures recherches pourraient s'intéresser aux conditions qui favorisent ce sentiment de confiance chez les élèves, par des entretiens avec eux par exemple.